

## **STAGE 6 : VALIDATION DU PLAN D'ACTION**

**Pays** : Madagascar

**Commune** : Moramanga

**Facilitateur** : Colette VAOHITA / Yolande VIA

**Date** : 22 – 23 Novembre 2012

**Programme** : Annexe B

**Participants** : Annexe A

**Photos** : 03

### **Description de l'événement :**

Après un exposé sur *comment élaborer un plan d'action*, les participants ont été répartis en deux groupes et les travaux ont duré deux ½ journées.

Le premier groupe, dirigé par Madame Colette, a élaboré le plan d'action sur « genre et développement », le deuxième groupe, sous la direction de Madame Yolande, a travaillé sur le plan d'action « lutte contre le VBG ».

Le premier groupe a mis plus de temps pour démarrer car un conseiller a soulevé un problème concernant la démarche du GENDER LINKS et l'engagement de la commune pour la mise en œuvre de ce plan d'action qu'il trouve un peu contraignant.

Mais après des explications, les travaux du groupe se sont déroulés normalement.

Chaque groupe a travaillé sur un exemplaire version papier ou électronique pour traiter chaque rubrique du plan d'action et les résultats ont été consignés sur des flip-shirt.

Des représentants du groupe ont procédé à la restitution des travaux et à la fin, il a été convenu que les facilitateurs s'occuperont de la mise en forme technique et que le plan d'action sera validé par le groupe à la prochaine rencontre prévue pour le 04 – 05 Décembre.

Le 04 Décembre, un exemplaire de la version finale du plan d'action a été remis à chaque participant et après lecture et quelques commentaires, il a été validé par l'assistance.

Un exemplaire du plan d'action a été remis en main propre à Monsieur le Maire à la fin de la journée et l'engagement de la commune a été signé le 24 Décembre 2012.

### **Résultats :**

- Un plan d'action « genre et développement et lutte contre la VBG » élaboré ;
- Un comité de suivi mis en place (liste annexe C) ;
- Engagement de la commune signé.

**Idées reçues :**

- Il faut bien expliquer le rôle des deux entités : la commune et le GENDER LINKS ;
- Les propositions d'introduction du genre dans le budget de la commune devraient être présentées et étudiées avant la session du budget primitif donc fin septembre.

**Marches à suivre :**

- Faire l'analyse du budget dans le stage 3 et rédiger la proposition du budget dès la première formation ;
- Le formulaire du plan d'action doit être distribué à chaque participant.